

CONCOURS INFIRMIER ANESTHESISTE DIPLOME D'ETAT

Posté par: formations-concours

Publiée le : 11/9/2008 10:07:13

Missions : Le infirmier anesthésiste est le collaborateur du médecin anesthésiste dans les blocs opératoires et obstétricaux. Il travaille sous sa responsabilité. Il participe à la sécurité des soins lors des interventions chirurgicales notamment par le contrôle du matériel d'anesthésie.

A l'heure actuelle, 6044 infirmiers anesthésistes exercent en France, dont 73 % de femmes.

Exercice professionnel Le diplôme de infirmier anesthésiste ne fait pas l'objet d'une réglementation européenne spécifique mais relève des directives dites du système général. Les ressortissants de l'Union européenne, titulaires d'un diplôme de infirmier non conforme aux obligations fixées par les directives européennes peuvent bénéficier d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée par le préfet de région. En cas de différences substantielles de formation, l'intéressé doit se soumettre à une épreuve d'aptitude ou accomplir un stage d'adaptation. **Carrière** La immense majorité des infirmiers anesthésistes sont salariés (97 %) dans des établissements de santé.

À l'hôpital : concours sur titre, ouvert dans chaque établissement aux titulaires du Diplôme d'Etat de infirmier anesthésiste

À l'Infirmier anesthésiste de classe normale

Fin de carrière : 2412,10 €,

Début de carrière : 1648,55 €,

À l'Infirmier anesthésiste de classe supérieure

Fin de carrière : 2670,94 €,

Début de carrière : 2023,85 €,

À l'Infirmier anesthésiste cadre de santé

Fin de carrière : 2934,33 €,

Début de carrière : 1937,82 €,

À l'Infirmier anesthésiste cadre supérieur de santé

Fin de carrière : 3138,76 €,

Début de carrière : 2629,72 €, - **La Formation** Les infirmiers anesthésistes sont

titulaires d'un Diplôme d'Etat, qui se prépare en 24 mois dans des écoles d'infirmier anesthésiste agréées par le Préfet de région.